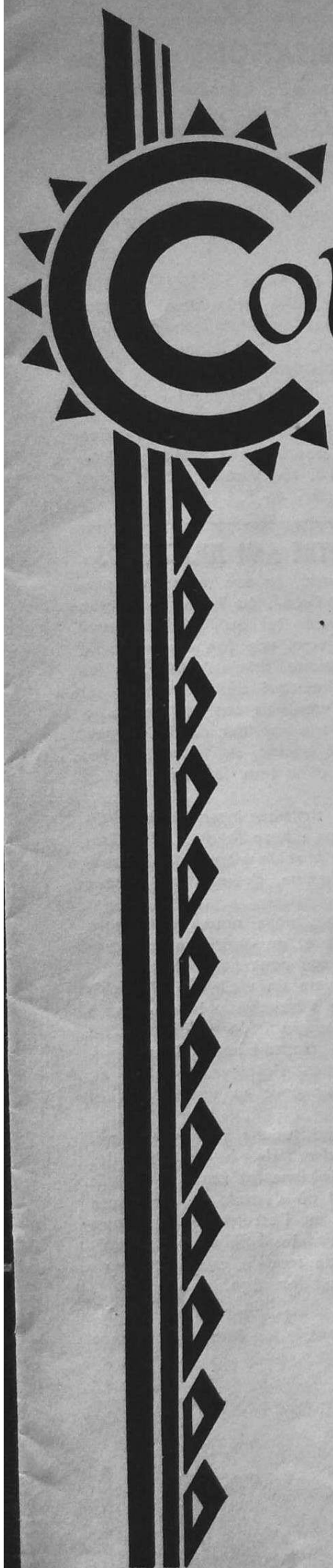




Collège Breton

des côtes-du-nord

Mouez ar Vro (*La Voix du Pays*)

Bulletin non périodique

COMITÉ D'HONNEUR

Présidents : MM. PLEVEN, Président du Conseil Général,
Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux.
PERDEREAU, Inspecteur d'Académie.

Vice-Présidents : MM. CLECH, maire de Bégard,
ancien conseiller général.
MORINIERE, inspecteur adjoint à
M. l'Inspecteur d'Académie.
THÉPOT, principal de C.E.S.

BUREAU

Président : M. LE DIUZET, fondateur.

Secrétariat : M^{me} CRESTON, MM. R. LE DUIGOU, P. LAVANANT, Y. GUYADER, G. BÉCHARD, G. BLOT, Y. KERROUX.

Collège Breton

9, rue du 71^e-R.-I., Saint-Brieuc

C.C.P. 406-36 - Rennes

Prix du numéro : 3 F

Les n°s 2, 3 et 4 : 10 F

DE LA SALLE YANN-SOHIER

M. Thépot ouvre la séance et donne la parole à M. l'Inspecteur d'Académie. Celui-ci énumère les nombreux liens qui le rattachent à la Bretagne et promet toute son aide au Collège breton, rouage de l'Education nationale, par l'intermédiaire de la Fédération des Œuvres post-scolaires.

Il rend hommage à M. Le Duizet pour son important travail en faveur de la culture bretonne et lui donne la parole.

M. Le Duizet, en termes émus, rappelle la vie et l'œuvre de Yann Sohier, son condisciple, qui demeure un exemple de dévouement à l'éducation de la jeunesse et de foi en l'avenir culturel de la Bretagne.

Après un compte rendu détaillé des activités passées (1), une discussion s'ouvre sur le travail à accomplir. Les cours de breton continueront et se développeront dans les établissements scolaires ainsi que pour les adultes dans la salle Yann-Sohier. Des conférences et des expositions sont prévues en collaboration avec d'autres associations.

M. Le Duizet parle longuement de l'étude du milieu et propose des sorties permettant de visiter et d'admirer quelques monuments de la région.

M. Le Duizet présente un important travail qu'il a réalisé sur la région de Petros-Guirec (2).

La Municipalité de Saint-Brieuc était représentée à cette séance du 22 janvier 1970 par M. Galaup, qui fut chargé de transmettre à M. le Maire les remerciements du Comité.

(1) A ce sujet, Charles Le Gall a bien voulu enregistrer un commentaire de M. Le Duizet. Il a été diffusé par Radio-Bretagne les 5 et 6 septembre derniers en langue bretonne.

(2) Textes et cartes sont en cours de publication dans le quotidien *Le Télégramme* (édition de Lannion). Nous remercions vivement notre ami Laouénan qui, chaque semaine, présente à ses lecteurs une tranche de la vie de cette région que l'auteur désigne sous le nom de *Paradis du Granit rose*.

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 1970

Elle s'est tenue salle Yann-Sohier, sous la présidence de M. Perdureau, inspecteur d'Académie. En raison du départ de M. Thépot, il est procédé à l'élection du nouveau Président. M. Le Duizet est désigné à l'unanimité. Il est le fondateur de l'Association.

Il rend hommage à M. Thépot et le félicite de sa nomination comme principal de C.E.S. et de sa promotion académique.

Le secrétariat est ensuite constitué de la manière suivante :

Le Duizet : problèmes pédagogiques.
Lavanant : langue et musique bretonnes.
Bécard : toponymie.
Guyader : archéologie.
Blot : philatélie régionale.
Kerroux : bibliothèque et archives.
M^{me} Creston : art et artisanat.

La Municipalité de Saint-Brieuc était représentée par M. Leizour.

établissements scolaires de Saint-Brieuc par M^{me} Lavanant, MM. Lavanant et Omnes. Il en sera également donné chaque jeudi, à 15 heures, salle Y.-Sohier.

NOMINATIONS

Deux nouveaux proviseurs viennent d'être nommés à Saint-Brieuc. **M. Rosec**, agrégé de russe, arrive de Brest, où il était proviseur du lycée Rannarh. Après un séjour hors de Bretagne, il revient à son pays natal, et nous souhaitons qu'il ne le quitte plus.

M. Daviez est à Saint-Brieuc depuis un certain nombre d'années et nous le félicitons de sa promotion sur place.

Nous espérons que **M. Rosec** au lycée Pabalois et **M. Daviez** au lycée Curie continueront la tradition déjà ancienne dans ces établissements où la culture bretonne est honorée et la langue enseignée.

Nous félicitons également **M. Brengues**, notre collaborateur, de sa brillante promotion à l'Université de Rennes.

Son ouvrage : **Charles Ducloux (1704-1772), Correspondance**, vient de paraître aux Presses Universitaires de Bretagne, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc. Illustré, 335 pages ; prix : 45 F.

HOMMAGE A NOTRE AMI JULES GROS

Nous avons déjà parlé, en son temps, du premier ouvrage de Jules Gros : **Le Trésor du breton parlé**. Il obtint un succès tel qu'il fallut penser à une réédition, mais sous une forme plus facile à consulter : le dictionnaire. Et c'est ainsi que les bretonnants et les autres qui désirent parler ou écrire selon la bonne tradition ont maintenant à leur disposition un ouvrage imprimé, de 560 pages, où, à la suite de chaque mot, ils trouveront des exemples authentiques avec tous les sens que ce mot peut comporter.

Certains sont d'une richesse incomparable. Citons, au hasard, le terme : **broa** (beau). Jules Gros lui donne 9 sens et cite plus de 60 phrases recueillies par lui-même. De même, **derhel** (tenir), **tamm** (morceau), etc.

En lisant cet ouvrage, nous nous remémorons des expressions oubliées et en apprenons d'autres qui n'étaient pas en usage dans notre terroir.

Et notre pensée va vers un vieil ami, François Vallée, que nous vîmes s'éteindre près de Rennes et dont la vie fut consacrée à la rédaction d'un volumineux dictionnaire franco-breton. Les exemples de Jules Gros viennent s'ajouter aux siens et, très souvent, les corriger pour ce qui est de la région sollicitée.

Nous adressons nos félicitations à notre ami qui n'hésita pas, à notre demande, à organiser des cours de langue bretonne dans les écoles primaires de Locquêmeau (Trédrez) où s'écoula sa laborieuse retraite. Il fut secondé en l'occurrence par notre camarade et collègue **Yves Le Gall**, dont le prosélytisme pourrait servir de modèle aux instituteurs bretonnants, quel que soit leur âge.

Alain LE DUIZET.

Le Trésor du breton parlé, les Presses Bretonnes (Saint-Brieuc).

Nous avons eu l'occasion, dans le dernier bulletin, de montrer l'intérêt que présente l'étude du milieu local et d'exposer une méthode de travail. Aujourd'hui, nous allons proposer deux thèmes d'étude très différents : l'habitat rural et un inventaire après décès de 1761.

L'HABITAT RURAL

Ce thème plaît aux enfants. Cependant, à l'école primaire, il n'est pas souhaitable de se livrer à une étude systématique de tous les points que nous allons aborder. Mais, tout au long de l'année, des classes-promenades, des enquêtes, des observations de plans et de cartes, des constructions de maquettes permettront de dégager très concrètement quelques-unes des idées essentielles. (Si l'on peut entrer en relation avec une école rurale d'une région d'habitat groupé, il sera intéressant d'établir des comparaisons.)

Après avoir précisé quelques termes de vocabulaire, nous examinerons successivement le facteur groupement-dispersion, le problème des talus, l'évolution des bâtiments et la question très brûlante du remembrement.

1. VOCABULAIRE

- le hameau : c'est un groupement de quelques fermes.
- le village : il comporte un minimum de non-agriculteurs.
- la bourgade : il existe une prédominance commerciale et artisanale. Mais il arrive souvent que les bourgades ne soient pas plus grosses que des villages.

2. LE FACTEUR GROUPEMENT-DISPERSION

a) Historique
De nombreuses théories explicatives de la dispersion ont été avancées :

- théorie ethnique : elle ne résiste pas à un examen rapide ;
- conditions physiques (eau, nature du sol...) : bien qu'étant de plus en plus abandonnée, cette idée ne serait pas complètement irrecevable, d'après M. Tricart (la nécessité de se défendre n'est pas une justification suffisante du groupement de l'habitat ; ex. : villages lorrains).
- la théorie actuellement admise est celle qui fait appel à des facteurs historiques : époque de la mise en valeur, densité de la population, spéculations dominantes (élevage ou cultures).

Les régions de mise en valeur ancienne ont un habitat groupé, celles de mise en valeur récente, un habitat dispersé.

Une population peu nombreuse et la pratique de l'élevage favorisent la dispersion de l'habitat.

b) La situation actuelle en Bretagne

En Bretagne orientale, les fermes sont isolées ou groupées par deux ou trois. Le village est le chef-lieu de la commune, tandis qu'en Bretagne occidentale, les groupes de quatre ou cinq fermes dominent avec des villages çà et là.

Il existe des cas de dispersion intercalaire. Ce sont le plus souvent des fermes importantes complètement isolées, près des limites de la commune, ou d'un bois, ou d'une zone de landes. Elles sont apparues tardivement à la suite de défrichements nouveaux ou de remembrements de parcelles difficiles à cultiver.

On voit donc qu'en Bretagne l'habitat n'est pas totalement dispersé. Cependant, si l'on se réfère aux critères proposés par M. Tricart : **groupement** si les parcelles des quelques fermes des hameaux sont ancrées et **dispersion** si elles sont relativement groupées, on aboutit à la conclusion habituelle que la Bretagne est un pays d'habitat dispersé (1).

3. LES TALUS

L'origine des enclos est très controversée et nous nous bornerons à citer les opinions de trois éminents spécialistes.

A. Meynier pense que la clôture a surtout un sens symbolique et qu'elle est le signe de la propriété.

M. Bloch y voit la marque d'une occupation fort lâche du sol dont seule une petite partie est cultivée, le plus souvent de façon intermittente. La clôture enserrme une parcelle labourée pour la protéger contre les animaux qui paissent sur les vastes pâquis communaux.

Pour L. Chaumel, l'enclos a été essentiellement, autour du pacage, une **fermeture** pour empêcher l'évasion du bétail et, autour du champ, une **défense** contre les dommages causés aux récoltes par le bétail.

« C'est en quelque sorte un signe de la mise en culture de la terre dans un régime de petite et de moyenne exploitation où l'élevage des bovins sur la prairie naturelle constitue la ressource fondamentale et la culture des plantes vivrières et textiles une importante ressource d'appoint. »

Il distingue :

- 1) l'enclos-courtil, édifié en même temps que la chaumière ;
- 2) l'enclos-pacage pour empêcher le bétail de divaguer sur les terres en culture ;
- 3) l'enclos-culture.

On voit donc qu'au moment où les engins mécaniques s'acharnent à détruire les talus (2), les raisons qui ont présidé à leur établissement n'apparaissent pas clairement.

4. LES BATIMENTS

La Bretagne, pays aux toits de chaume, était le domaine des maisons « blocs à terre ». Nous pouvons encore retrouver des traces de ces maisons élémentaires et suivre leurs transformations successives sous l'influence des conditions économiques.

La ferme ancienne se composait d'une pièce unique avec une très petite fenêtre, d'une étable et d'une soue à porcs. Au 20^e siècle, la maison a été transformée en bâtiment annexe (étable ou écurie) et une nouvelle maison a été construite dans le prolongement du bloc ou en équerre, quand la longueur des bâtiments devenait gênante. Depuis dix ou quinze ans, la construction de mai-

sons d'habitation équipées du confort moderne devient plus fréquente. Mais c'est surtout le développement des bâtiments annexes qui constitue le changement caractéristique des dernières années : hangars importants pour le matériel, le foin, le bétail.

Les variations de la pression démographique ont également contribué à modifier les exploitations, comme le montrent les deux exemples suivants :

— Beupré était une ancienne ferme importante dont les terres et les bâtiments ont été partagés en trois à la fin du siècle dernier, lors de la période de croissance rapide de la population. Depuis vingt-cinq ans, la pression démographique diminuant, la grande ferme initiale se reconstitue.

— Au Guilly, un propriétaire a peu à peu acheté trois des quatre fermes du hameau et il possède des bâtiments très dispersés.

Le paysage rural dépend de nombreux facteurs qui sont toujours difficiles à distinguer les uns des autres. Cependant les quelques indications que nous avons fournies permettant d'organiser de fructueuses séances de disciplines d'éveil.

Il nous faut maintenant examiner l'avenir de ce paysage rural qui se transforme rapidement.

5. LE REMEMBREMENT ET L'ARASEMENT DES TALUS

Il est inutile d'insister sur l'inconvénient que représentent pour le cultivateur des parcelles trop petites et disséminées dans le terroir. Le prix de revient d'une culture de blé effectuée dans trois parcelles de 33 ares est supérieur d'un tiers au prix de revient de la même culture faite dans un champ d'un hectare.

Nous voudrions seulement souligner combien une destruction inconsidérée du bocage peut se révéler lourde de conséquences.

— L'arrachage systématique du bocage serait une cause d'inondations (dans la Sarthe, à Rennes...).

— L'eau et le vent entraînent avec eux le sol fertile. « Les cailloux viennent à la surface du sol », nous disait récemment un cultivateur qui avait arasé des talus.

— L'augmentation de l'évapo-transpiration potentielle due au vent que ne freine plus le bocage abaisse les rendements, ainsi qu'en témoigne une expérience conduite à l'I.N.R.A. (3). La parcelle avec brise-vent a produit 10 quintaux à l'hectare de plus que la parcelle non abritée.

La sagesse consisterait certainement à suivre la voie indiquée par la revue *Penn-ar-Bed*, à qui nous emprunterons notre conclusion :

« Un bocage bien aéré, aux haies bien orientées, maintiendrait localement une évapo-transpiration potentielle réduite, tout en satisfaisant aux exigences actuelles de la mécanisation ou du remembrement. »

Notre conclusion sera un appel aux collègues pour qu'ils nous fassent part des travaux qu'ils ont réalisés et aussi des difficultés qu'ils ont rencontrées dans l'étude du milieu local.

Est-il souhaitable de créer un centre départemental de documentation pour l'étude du milieu local ?

Quels renseignements pourrait-il fournir : des reproductions de documents (copies, diapositives), des commentaires à l'usage des maîtres ?

Faudrait-il organiser des visites guidées de monuments et d'entreprises à l'intention des maîtres ?

Nous aimerions recevoir de nombreuses lettres.

R. LE DUGOU.

(1) Marc Bloch est d'un avis différent : « qui dit hameau, dit encore habitat groupé, si restreint que soit le groupe » (*Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, p. 111).

(2) Les problèmes que posent ces bouleversements du paysage agricole seront abordés dans le paragraphe V.

(3) *Le Monde*, 11 janvier 1963.

N.d.R. — Dans un prochain article nous étudierons le mobilier en y ajoutant les considérations extrêmement intéressantes que notre ami Y. Kerroux nous a communiquées sur les us et coutumes des fermes trégorroises.

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU TRÉGOR

Cette dynamique association, dont le siège social est à Lannion, est présidée par M. François Sallou. En 1969, dès sa fondation, elle devait procéder à des fouilles sur le site du Yaudet qui furent satisfaisantes. Depuis, le nombre de ses adhérents n'a fait qu'augmenter, parallèlement à ses interventions : restaurations de fontaines et croix anciennes, sondages, fouilles de sauvetage, recherche de documentation, participation au préinventaire, conférences, etc.

D'autre part, l'A.R.S.S.A.T. compte entreprendre prochainement les prises de vues aériennes de sites archéologiques connus, en vue d'un éventuel développement de ses activités.

Pour tous renseignements, s'adresser : 3, quai de Viarmes, 22 - Lannion. Tél. 38-53.11.

Les fouilles archéologiques de Corseul

Nous félicitons, une fois encore, notre jeune ami Bernard Chiché, qui, sous la direction de M. Bousquet, directeur des Antiquités historiques à Rennes, vient d'accomplir avec son équipe un travail important et fructueux dans la cité coriosolite.

Nous espérons connaître bientôt les résultats de ces recherches qui eurent pour cadre le *Champ Mulon*.

Remerciements

Chaque année, à l'instar du Conseil général, un certain nombre de Communes nous votent une subvention en rapport avec leurs ressources.

Nous remercions vivement MM. les Conseillers généraux, les Maires et les Municipalités qui prouvent ainsi leur attachement à une vieille civilisation riche encore d'espérances.

Mouez ar Vro sera envoyée gratuitement aux communes et aux écoles qui nous en feront la demande.

Hommage à R. - P. CRESTON

CRESTON René-Pierre-Joseph, né à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), le 25 octobre 1898, décédé à Etobles-sur-Mer (Côtes-du-Nord), le 30 mai 1964.

Études secondaires chez les Frères, à Ancenis, et au lycée de garçons de Saint-Nazaire.

1919. École des Beaux-Arts de Paris. Peinture. Atelier Cormont. Boursier de la Ville de Saint-Nazaire.

1939. Études supérieures d'ethnologie. Faculté des Lettres, Université de Paris. Diplôme le 21 juin 1939. Boursier du Muséum. Profession : artiste peintre (jusqu'en 1949).

De 1949 à 1963. Ethnographie au Centre national de la Recherche scientifique (stagiaire, attaché, chargé de recherches). Nommé maître de recherches quelques mois avant mise à la retraite, en octobre 1963.

ACTIVITÉ ARTISTIQUE

Dès 1923, forme un groupe de jeunes artistes bretons, « Seiz Breur », qui a pour objectif de grouper artistes et artisans.

But : pour les artistes, connaître matière et techniques d'exécution ; pour les artisans, exécuter des œuvres de goût élaborées par des artistes.

1925. Participe à l'Exposition des Arts décoratifs de Paris, où il présente des meubles exécutés d'après ses maquettes, des tissus, des poteries, des faïences.

1929. Campagne avec les pêcheurs de Fécamp, Ile aux Ours, Norvège, Spitzberg. Exécute de nombreuses peintures. Étude en même temps la vie à bord. Écrit de nombreux articles sur ce sujet dans divers journaux.

1933. Participe à la campagne au Groenland du *Pourquoi-Pas ?* avec le commandant Charcot, comme peintre de la Marine. Exécute de nombreuses peintures. Au retour, exposition à Paris, galerie Charpentier.

1937. Secrétaire du Pavillon de Bretagne à l'Exposition universelle de Paris. Exécute une grande mappemonde en faïence. Fresque sur la situation économique de la Bretagne. Publie un ouvrage sur la situation économique en Bretagne, intitulé *Bretagne 38*.

De 1938 à 1949. Dessins, peintures, gravures, illustration de livres, etc., notamment : 300 planches aquarelles sur les costumes bretons, 50 planches gravées sur bois pour une *Histoire de Bretagne*.

1938. Musée de l'Homme, Paris. Fait partie du département Arctique. Suit les cours d'études supérieures d'ethnologie à l'Université de Paris. Boursier du Muséum.

1939. Subit avec succès les examens et est diplômé d'études supérieures d'ethnologie, le 21 juin 1939. Mission aux Îles Féroé pour le Centre national de la Recherche scientifique.

1940. Constitue, avec des camarades du Musée de l'Homme, un des premiers réseaux de Résistance (août 1940).

1941. Arrestation à Paris (Cherche-Midi, Fresnes). Après libération en juin, faite de preuves, envoyé en résidence surveillée à Rennes.

1942, 1943, 1944. Mission ethnographique en

Bretagne pour le Musée des Arts et Traditions populaires de Paris.

1949. Entrée au Centre national de la Recherche scientifique comme stagiaire, puis attaché, chargé. Nommé maître de recherches quelques mois avant mise à la retraite, en octobre 1963, alors qu'il était déjà gravement atteint par la maladie. Se consacre à l'étude des *Costumes des Populations bretonnes*, qui sera publiée en cinq volumes en 1953, avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

1954. Mission d'ethnographie maritime à Naples. De 1954 à 1960. Se consacre plus spécialement à l'ethnographie maritime. Devient chef de la Mission d'ethnographie maritime pour les recherches sous-marines en Bretagne et secrétaire général du Comité international d'ethnologie maritime. Organise également pendant ces années les musées bretons de Rennes et de Quimper.

1960. Mission en Sicile. Étude de la pêche à l'espadon.

1962. Délégué au Congrès de Barcelone.

1963. Délégué au Congrès Santa Tirso (Portugal).

1963. Organise une importante exposition de « Coiffes bretonnes », dont il a assuré la remise en état au musée de Saint-Brieuc, dont il est conservateur depuis 1961.

1964. Prépare une importante exposition au musée de Saint-Brieuc : « Quatre siècles de mobilier breton », en même temps que diverses études qu'il doit présenter au Congrès de Matosinhos (Portugal), malgré la grave maladie qui l'emporte le 30 mai de cette même année.

ŒUVRE ARTISTIQUE

Peinture. — Spitzberg, Ile aux Ours, Groenland, Islande, Féroé, Bretagne, Morais salant, Brière, Travail des champs, Travail de la pêche, Vie des pêcheurs, Travail des huîtres, Bateaux, etc. 300 planches aquarelles sur les costumes bretons. Planisphère sur les découvertes faites par les Bretons (édition numérotée). Carte de la Celtie (édition numérotée). Carte des coiffes bretonnes (édition numérotée), etc.

Gravure sur bois. — Nombreuses illustrations de livres, 50 planches gravées pour une *Histoire de Bretagne*, etc.

Dessins. — Saint-Nazaire (Nantes des Grands vaisseaux, Brest et Recouvrance, les calvaires bretons, nombreuses illustrations de livres et journaux, etc.

Sculpture. — Statuettes, services de table, à thé, pichets, etc. Mappemonde en faïence de très grand volume, éditée chez Henriot, à Quimper. Modèles de bijoux bretons (bijoux Kelt).

Décoration. — Sur le bateau « Normandie » ; sur « France » (cabine « Angoulême »). Mappemonde, Exposition de 1937, faïence Henriot, Saint-Nazaire, salle d'attente de la Maternité ; « Les mères du monde », Saint-Nazaire, vitraux de la sacristie de l'Eglise Saint-Nazaire. A Rennes, plusieurs salles de restaurants, cafés, etc.

Membre de la Société des Artistes français.

ETHNOLOGIE

Etudes supérieures d'ethnologie, Faculté des Lettres, Université de Paris 1938-1939. Boursier du Muséum. Diplômé le 21 juin 1939.

Musée de l'Homme, 1938, département Arctique.

Mission aux îles Féroé, 1939, pour le Centre de la Recherche scientifique.

Missions en Bretagne pour le Musée des Arts et Traditions populaires de Paris, de 1942 à 1948 (Scaër, île de Batz, Cap Sizun, etc.).

Etude sur les costumes des populations bretonnes, publication en 5 volumes par le Centre national de la Recherche scientifique en 1952 et 1953.

Délégué pour la France aux Congrès d'Ethnologie maritime de Naples, Barcelone, Santo Tirso, Matosinhos.

Missions en Sicile.

Secrétaire du Comité international d'Ethnologie maritime.

Chef de la Mission de Recherches sous-marines de Bretagne.

Organisation des musées bretons de Rennes et de Quimper.

Conservateur des Musées de Saint-Brieuc (expositions M. Méheut, exposition de coiffes bretonnes, exposition « Quatre siècles de mobilier breton », exposition de vieilles voitures, etc.).

Lauréat de l'Association pour l'avancement des sciences au titre d'ethnologie.

EXPOSITIONS

1925. Arts décoratifs Paris.

1937. Exposition universelle de Paris. Secrétaire du Pavillon de la Bretagne. Fresque sur la situation économique en Bretagne. Publication d'un ouvrage sur la situation économique en Bretagne.

De 1930 à 1945. Diverses expositions de peintures à Paris, Nantes, Rennes, Saint-Brieuc.

1963. Exposition de Coiffes bretonnes (musée de Saint-Brieuc).

1964. Exposition de vieilles voitures (musée de Saint-Brieuc).

1964. Exposition « Quatre siècles de mobilier breton ».

Diverses autres expositions Paris, Le Mans, Quimper, Rennes, sur les costumes bretons.

PUBLICATIONS

Bretagne 38 : Etude de la situation économique de la Bretagne avec montage photographique dans la salle réservée à l'Economie bretonne, Pavillon de la Bretagne, Exposition de Paris, 1937.

Avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique : Les costumes des populations bretonnes, 5 volumes ; Etude sur la Lutte bretonne ; César et les Vénètes ; Le Journal de bord de saint Brendan.

Collaboration aux journaux. Nombreuses enquêtes et études sur des sujets divers ; exemples : La vie des gardiens de phares, Mission Charcot au Groenland, le lancement de Normandie, enquêtes

sur Nantes, sur Brest, etc. Bandes dessinées dans des journaux.

Rôle de premier plan dans la défense de la langue bretonne et du mouvement culturel breton.

Promoteur en 1941 d'un vaste Institut celtique comprenant de nombreuses sections tant culturelles que scientifiques et économiques, groupe pour chacune de ces sections les personnalités les plus éminentes de Bretagne, susceptibles de contribuer uniment à la formation et à la progression de cet institut dont le but est la renaissance et le développement de la Bretagne dans tous les domaines et en dehors de toute position politique ou confessionnelle.

Travaille activement à la formation des différentes sections et plus particulièrement à la section Ethnographie. Après plusieurs mois d'existence, l'Institut celtique ayant été fondé officiellement en septembre 1941, certains membres tendant à donner un sens politique, R.-Y. Creston se retire. Les diverses sections périssent alors l'une après l'autre et l'Institut disparaît.

Président d'Ar Falz, association groupant des instituteurs bretons pour la défense de la langue bretonne. Membre de la Fondation culturelle. Secrétaire artistique de la section artisanale du CELIB. Membre de la Commission des Sites des Côtes-du-Nord. Membre du Club des Explorateurs, etc.

RÉSISTANCE

Réseau du Musée de l'Homme, août 1940. Arrestation en février 1941 (Cherche-Midi, Fresnes). Relâché faute de preuves, envoyé en résidence surveillée à Rennes. Contribue au débarquement du Campel, à Saint-Nazaire (Certificat de service signé du Field Marshal Montgomery, 6 mai 1946, pour services rendus pendant la guerre). Diplômé des Forces françaises combattantes.

N.d.r. — Nous remercions vivement M^{me} Creston, qui fait partie de notre bureau, d'avoir bien voulu nous communiquer ces renseignements qu'elle a recueillis dans les archives de son mari, dont la mort prématurée est une grande perte pour la Bretagne.

LIBRAIRIE GÉNIE

9, rue Saint-Gouéno, Saint-Brieuc

Ouvrages en langue bretonne

La Poterie hier et aujourd'hui, par Marcel Hamon.

Noms de lieux celtiques, par le professeur F. Falchun.

Noms de lieux en pays gallo, par G. Béchard.

Trésor du breton, par J. Gros.

Marchand Fulup, par M. Castel.

Dinan : mille ans d'histoire, par M.-E. Monier.

Loguivy-de-la-Mer, par Ernest Le Barzic.

Carte archéologique des Côtes-du-Nord, par A. Le Duizet.

Carte hydrographique des Côtes-du-Nord, par A. Le Duizet.

Mouez ar Vro, Collège breton des Côtes-du-Nord.

Histoire de la Bretagne et des Pays celtiques, par P. Honoré.

ARBRE, MON AMI !

La Bretagne, l'une des plus anciennes terres émergées, fut, sans doute, un pays très boisé à l'époque hercynienne. Au cours des millénaires, la nature du sol se modifia, des bouleversements tectoniques se produisirent, le climat subit des variations telles que certaines essences disparurent ou changèrent d'habitat.

L'inclinaison évolutive de l'axe des pôles en fut une des causes : l'on a découvert au Groenland des traces de figuier. Plus tard, les transgressions marines provoquèrent des enfouissements, et l'on a découvert dans certaines baies des troncs d'arbres lignifiés et de la tourbe. L'histoire, mêlée de légende, nous raconte les malheurs survenus le long de notre littoral, de — 600 à 1853.

Les grands bois, entrecoupés de landes et de marécages, ont toujours été la proie de l'homme : abattage des arbres pour les abris, déforestation pour la nourriture des animaux, puis déforestation systématique pour l'exploitation des terres. Les voies romaines, précédées de pistes anciennes, pénétraient les forêts : Beffou, Coat-an-Noz, Duault, la Hunaudaye, la Haridouaine, Lanouée, Loudéac, Quénehan, Plestan... et des foudus se créèrent dans les endroits bien dégagés.

Puis vinrent les Bretons et de nouveaux noms de lieux apparurent. Sur les quinze mille noms de la Nomenclature du département, la plupart sont d'origine bretonne ou gauloise et des centaines de toponymes évoquent les bois ou leurs différentes essences. Citons-en quelques-uns : le Bois, la Forêt, la Forestais, le Plantis, la Touche, le Bréil, le Bos, le Faël, la Héraie (Fouët), la Chénale (Tanouët), la Housseye (Keleneg), Louney (Guern). Le nom breton Coat ou Coët et ses innombrables corruptions ou mutations donnent une multitude de lieux-dits qu'il est souvent difficile d'expliquer : Langoad, Penhoët, Cojégu, Couélan, Catuellan... Citons aussi Quilly (Penguilly, Quillio), Bod (Bodéol), Taillé, Tranchet (Queffiac). En composition nous trouvons : Ville-du-Bois (Kergoad), Keron ou Caron (Ville-ès-Frânes), Coëtmeux, Plancoët, Traou-Hoad (Bas-du-Bois)... La carte que nous présentons ci-contre donne une idée de la densité de ces noms dans le département.

Quelle était l'étendue de nos bois et de nos forêts ? Dans sa passionnante monographie, M. G. de la Fouchardière nous apprend que cette superficie avait considérablement diminué, mais que la tendance au reboisement naturel — peu utile d'ailleurs — était forte.

La toponymie viendra de nouveau à notre secours, et l'érudit René Couffon nous en donne un exemple. Certains noms de lieux indiquent l'extrémité d'un ancien bois : Penhoët (Penguilly (Chef-du-Bois, Bout-du-Bois), Lantancoët (Queue-du-Bois), Lescoat, Liscoët (Près-du-Bois). Les passages sont indiqués par : Toull-Hoad, Treuscoat (Très-le-Bois ?), tandis que des terres défrichées portent les noms de Frost, Gast, Guéret, Frèche, Essart, Rompée, Prise. Les mots Lande(s) ou Lan (breton) sont bien évocateurs.

Aux causes de déforestation déjà signalées, ajoutons les différents usages du bois : chauffage, construction (surtout de navires), sabots, charrettes,

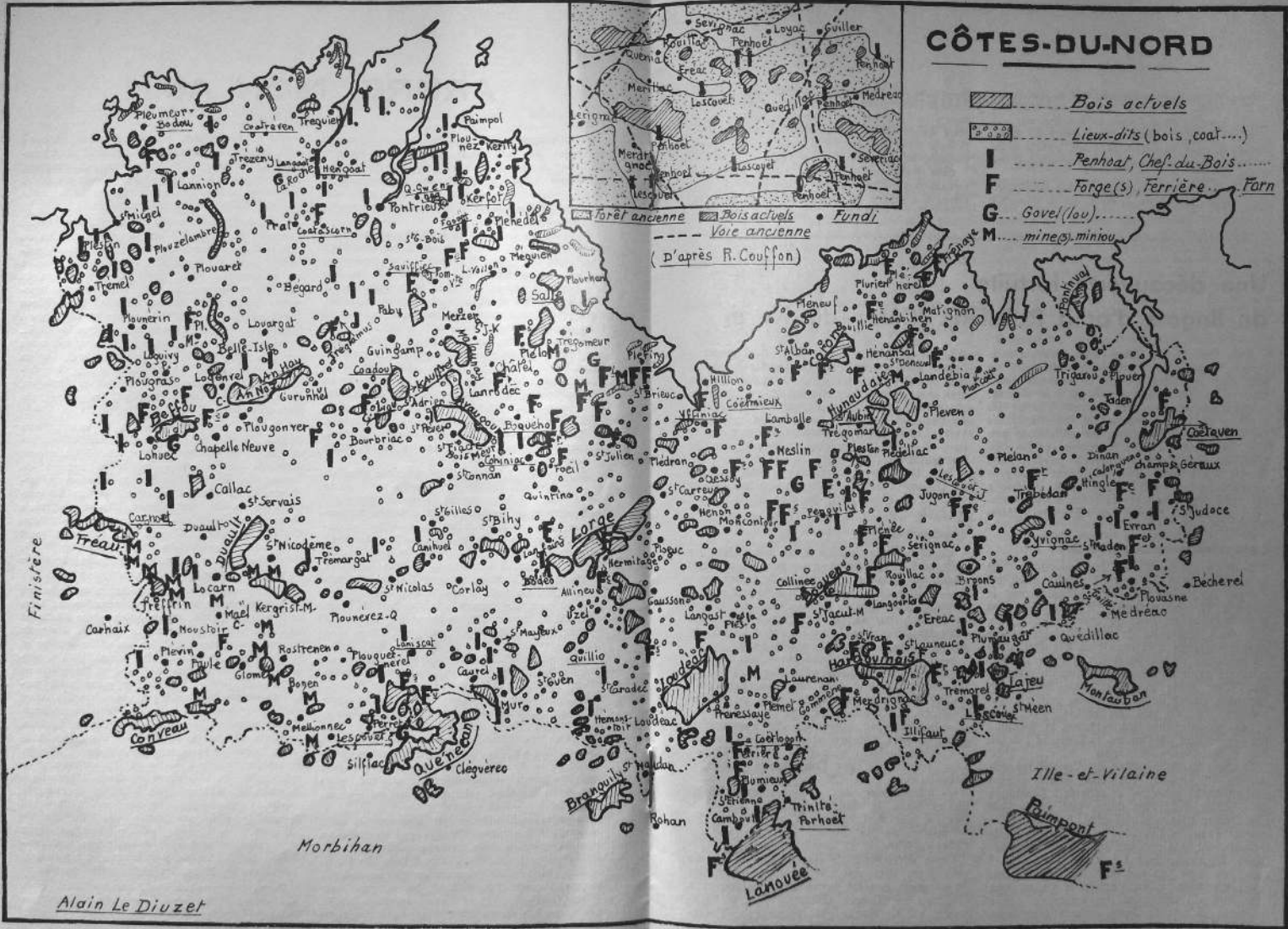
vannerie, boissellerie, poteaux de mine... D'autre part, la présence dans les bois de bétail, de bûcherons, de sabotiers, de charbonniers, de chasseurs, de ramasseurs de lièvre ou de bois mort empêchait les jeunes pousses de se développer ; les incendies étaient fréquents et les plantations rares.

Au chauffage domestique et à celui des troupes s'ajoutait l'alimentation des forges industrielles ou artisanales. Les noms de lieux suivants en rappellent le souvenir : Forge(s), Foyer, Fourneau, Ferrière et, en breton : Farn, Gove(lou). Notre carte en signale un certain nombre associés aux toponymes : Mine(s), Minez, Miniou, Ville-Ferron (Kerhuarn), sans oublier les noms en Goff (gov : forgeron) : Kergoff, Convent-Goff, Paull-ar-Goff... Les mines étaient réparties sur presque tout notre territoire (fer, cuivre, plomb argentifère). L'or se trouvait surtout à l'état alluvionnaire ; l'exploitation se faisait en surface et l'on a découvert, outre des scories, des excavations, des galeries, des puits individuels.

Les bois ont donc souffert à une certaine époque ; il n'en serait plus de même aujourd'hui en cas de réexploitation, étant donné les moyens modernes de chauffage : déjà au moment de l'apparition de la houille, de nombreuses doléances furent rédigées pour que le bois fût remplacé par le charbon de terre. D'autre part, toute coupe devait avoir une contrepartie en plantation. Colbert, ce grand dévoreur de forêts (il avait besoin de navires), obligeait à planter un if près de chaque maison neuve ; maigre butin ! D'ailleurs les maisons étaient essentiellement en pierre.

Une campagne pour la protection de la nature et le reboisement se développe actuellement. Dans sa monographie, M. de la Fouchardière étudie ce problème avec une extrême compétence. Il signale les terrains propices à telles ou telles essences et les conditions de leur développement. Mais le programme est à longue échéance et les planteurs n'ont guère d'espoir d'en tirer grand profit personnel ; leurs héritiers en tireront bénéfice, ainsi que les amoureux de la nature. Dans notre département poussent : le chêne, le hêtre, le bouleau, le saule, l'aulne, le noisetier, le frêne, le châtaignier, l'orme, le houx et grâce à l'homme, l'érable, le robinier, le tilleul, le noyer... Les résineux spontanés sont l'if et le genévrier. Ont été importés : le sapin, les différents pins, le mélèze, le cèdre, le cyprès, l'araucaria, le palmier, etc. L'arbre qui promet le plus est l'épicéa de Sitka (île de l'Alaska). Il se distingue du sapin par son aspect plus pointu et plus clair et ses cônes sont tombants ; les feuilles en sont tendres et constituent, hélas ! un régal pour les lapins et les cervidés.

Grâce aux services des Eaux et Forêts, nous espérons que nos arrière-neveux connaîtront de belles promenades au sein des futaies, des taillis et des arbrisseaux quelque peu domestiqués. Et nous pensons aux anciens habitants de Maroué. De cette belle forêt ne restent plus que les noms suivants : l'Aubier, Beauc-Chênes, la Bécassière, Bel-Aître, Bocage, Basquilly, Champ-de-l'Orme, Chêne-du-Bois, la Chénale, les Erables, les



CÔTES-DU-NORD

- Bois actuels
- Lieux-dits (bois, coar...)
- I Penhoat, Chef-du-Bois
- F Forge(s), Ferrière, Farn
- G Gavel (lou)
- M mine(s), miniou



Alain Le Duizet

Frénes, la Fresnaie, le Grand-Coudray, les Hauts-Bois, Lanuay, les Lilos, les Ormes, Quefferou (quef : tronç), Ville-ès-Frènes, la Roncière, etc.

M. de La Fouchardière a bien mérité du département et nous remercions M. Cuffe, attaché à ses services, d'avoir bien voulu nous communiquer son étude.

Nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. G. Mahé, originaire de Plélo, qui se trouvait à

la tête de l'Office national des Eaux et Forêts de Lyons-la-Forêt (Eure). Cette institution a bien évolué depuis le 14^e siècle. La Fontaine y fut maître, et notre éminent celtologue Le Gonidec, contremaitre. Il aura fallu attendre 1970 pour qu'une femme devienne ingénieur des Eaux et Forêts.

Cette Administration pourrait rendre de grands services aux maîtres désireux d'apprendre à leurs élèves à distinguer les arbres qui les environnent.

Alain LE DIUZET.

Une découverte fortuite de lingots d'or à PLÉHÉREL (Côtes-du-Nord)

Bien souvent, des découvertes pouvant intéresser la préhistoire ou la protohistoire ne sont pas signalées. Alors, il ne reste nulle trace d'un dépôt qui aurait pu être exploité scientifiquement par les laboratoires et les services de la Circonscription des Antiquités préhistoriques. Cependant, les collections privées, les divers dépôts d'archives et les éditions de vieux journaux livrent parfois leurs secrets. C'est ainsi qu'en feuilletant l'*Indépendance bretonne* pour l'année 1880, il nous a été permis de retrouver la trace d'une découverte fortuite de lingots d'or à Pléhérel (Côtes-du-Nord).

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

L'article qui avait paru le 5 novembre dans le numéro 3136 du journal précité avait été recopié sur l'*Union libérale*, probablement le numéro 44, qui paraissait à Dinan et dont nous n'avons pu nous procurer la collection.

Il était nécessaire de recueillir des détails supplémentaires à la mairie de Pléhérel, dans les registres de délibérations, puisque la découverte avait eu lieu sur un terrain communal. C'est donc avec l'aide de M. Joseph Hourdin, maire de la commune, qui a aimablement facilité nos recherches, que nous avons pu consulter les registres et localiser sur les feuilles de l'ancien cadastre le lieu où furent découverts les lingots.

D'après la délibération du Conseil municipal du 1^{er} janvier 1881, trois lingots pesant ensemble 835 grammes et estimés à la somme de 2320,15 F, furent découverts au lieu-dit « la Grosse Falaise », par MM. Augustin Laurent et François Laporte, carriers, alors qu'ils travaillaient à la carrière dont ils étaient locataires. La profondeur à laquelle a été trouvé ce dépôt n'est pas précisée dans la délibération ; toutefois, il est permis de penser que c'est lors du décapage des terres de faible épaisseur. C'est d'ailleurs ce que mentionne l'article de journal qui précise une profondeur d'un mètre.

LOCALISATION

La carrière où a eu lieu cette découverte se trouve située dans le numéro 1 de la section

AE, au lieu-dit « le Routin », qui conserve l'appellation ancienne de « la Grosse Falaise ». Elle est toujours terrain communal et elle était louée, lors de notre visite au mois de mars 1969, à M. Louis Pansard qui l'exploite lui-même et n'a fait aucune nouvelle découverte. D'ailleurs, il est curieux de noter que le bail en cours ne précise aucune clause de revendication.

Sur la carte géologique n° 60, feuille de Dinan, publiée en 1940, on constate que la carrière est située dans du grès feldspathique du Fréhel.

CONCLUSIONS

Ce dépôt aurait mérité d'être relaté dans les différents répertoires et inventaires. Cependant aucun des ouvrages suivants ne le mentionne : — « Inventaire des monuments mégalithiques compris dans le département des Côtes-du-Nord », par G. de La Chênellerie, publié dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, t. 17, année 1880.

— « Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord », par J. Gaultier du Mottay, publié dans les *Mémoires de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord*, t. 1^{re}, année 1883-84.

— « Deuxième inventaire des monuments mégalithiques compris dans le département des Côtes-du-Nord », par G. de La Chênellerie, tiré à part par l'imprimerie Guyon, à Saint-Brieuc, année 1884.

— « Inventaire des découvertes archéologiques dans le département des Côtes-du-Nord », par A.-L. Harmois, publié dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, t. 47, année 1909.

Cette découverte de lingots d'or n'est pas unique en Bretagne, car d'autres trouvailles de ce genre ont été faites à Kerlochou et à Quillien, en Tourch (Finistère), et à Coëtmadon, en Kervignac (Morbihan) (1). Toutefois, en l'absence de références sur la découverte de Pléhérel, il est permis de penser qu'il s'agit là d'un dépôt inédit de lingots d'or de l'âge du bronze.

Yannig GUYADER.

(1) Les dépôts bretons et l'âge du bronze atlantique, par Jacques Briard, p. 130 et 320.

Fantaisies toponymiques en Côtes-du-Nord

Comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nos ancêtres pratiquaient la toponymie bien avant que le nom même de cette science ne fût créé. Quoi de plus naturel, en effet, que de vouloir interpréter le nom de la commune dans laquelle on passe sa vie ? Des explications sont donc proposées qui ne tiennent bien sûr aucun compte des règles de la phonétique, ni souvent des exigences élémentaires du bon sens. Certaines cependant méritent d'être mentionnées, car elles possèdent la saveur des légendes.

La commune de Lanvallay, située sur les bords de la Rance, non loin de Dinan, doit son nom à saint Balay, honoré également dans cette région à Ploubalay et Taden. Lanvallay contient le terme celtique bien connu : *lan*, le sanctuaire, qui n'est plus compris depuis longtemps par les habitants. On y racontait autrefois cette légende savoureuse. Saint Balay possédait un ermitage dans cette paroisse, mais un jour il dut s'enfuir, pour des raisons demeurées mystérieuses : il franchit alors la Rance d'un seul bond, le fleuve présente pourtant à cet endroit une largeur assez correcte. Ce lieu prit alors le nom d'*Elan de saint Balay*, puis de Lanvallay.

Parfois la légende créée prend l'aspect d'un récit historique, elle se greffe sans doute sur des événements réels, ainsi à *La Malhoure*, dont les formes anciennes (*Lamallor* en 1237, par exemple) permettent peut-être une interprétation par le même terme celtique *lan*. Le seigneur de Kervanach, de retour d'une bataille, s'arrêta à Lanségat, qui serait l'ancien nom de l'endroit ; il y épousa la belle Yolande de Kerménau. Les seigneurs du voisinage, qui aimaient également Yolande, se ligèrent contre lui, et le 18 septembre 859 la bataille s'engagea. Le résultat, longtemps indécis, fut pourtant favorable au sire de Kervanach, qui en souvenir du carnage donna au lieu le nom de *La Malhoure*, c'est-à-dire *la Malheur*.

Une bataille serait aussi, selon la légende, à l'origine du nom de la commune de *Bourseul*, mais les circonstances sont moins précises, cette fois. Un terrible combat se déroula autrefois dans la région, tous les villages des environs furent détruits, tous les habitants périrent, il ne resta que le... *bourg seul*.

Il existe heureusement des légendes moins sinistres, notamment ces deux contes qui cherchent à expliquer le nom de la localité de *Cesson*, en Saint-Brieuc. Les deux récits différents aboutissent d'ailleurs à une interprétation similaire. Le premier nous est rapporté par Paul Sébillot. Des fées bâtissaient la tour dont les ruines dominent toujours la baie de Saint-Brieuc, elles découvrent le cadavre d'une pie et prennent alors conscience de l'existence de la mort ; découragées, elles disent : « A quoi bon continuer la construction ? *Cessons*. » Les habitants entendirent leur dernier mot et baptisèrent ainsi la tour. Dans le second récit, la Vierge Marie débarqua au port du Ligné et se mit à gravir la colline ; parvenue presque au

sommet, elle s'arrêta pour se reposer en disant : « *Cessons* de monter. » On construisit par la suite la tour de Cesson à cet endroit.

Toutes les solutions proposées pour l'interprétation des noms de lieux cités sont fausses, bien entendu, mais elles sont néanmoins tout à fait charmantes, et ces contes populaires ne doivent pas tomber dans l'oubli. Tel n'est pas toujours le cas, hélas, des explications données par des « érudits ». Un échantillon vaut la peine d'être présenté, pour deux raisons. D'abord, leur caractère cocasse nous donne une leçon d'humilité, à nous les toponymistes « modernes » dont les interprétations feront sans doute sourire parfois nos successeurs. Mais surtout parce que ces traductions approximatives fournies par des érudits du 20^e siècle sont toujours prises pour paroles d'Evangile par de nombreuses personnes aujourd'hui et « sévisent » particulièrement dans les dépliant touristiques et les articles de journaux. En voici quelques-unes.

Penchons-nous d'abord sur le triste sort réservé par les latinistes à deux noms de lieux celtiques. Les légions romaines occupent le littoral de l'Armorique, des soldats arrivent à proximité d'une charmante petite baie et manifestent leur admiration en s'exclamant : *Bene hic !* (à traduire : nous sommes bien ici !); le port se nomme maintenant *Binic*. Yffiniac est situé au fond de la baie de Saint-Brieuc, cette position permet la « trouvaille » suivante : le nom de cette commune ne serait que la déformation de la phrase latine : *Hic finit aquam*, réduite à *Hi(c) FIN(it) AQ(uam) !*

Paraphrasant Montaigne, on pourrait dire : « Et que l'anglais y arrive, si le latin n'y peut aller. » Le mot anglais *beggar* signifie mendiant ; or il se trouve que vivait dans la région de *Bégard* un ermite nommé Raoul ; il n'y a qu'un pas à franchir pour affirmer que *BEGARD* vient de ce mot anglais, ce qui fut fait, et d'autant plus aisément que l'erreur avait déjà été commise dans un texte en latin de 1130 : « qui locus jam Begar locatur, ratione cognominis istius eremite Radulphi, qui in in dicto loco tunc temporis manebat. » (Dom Morice, *Preuves pour servir à l'histoire de la Bretagne*, t. I, c. 563.)

On faisait appel bien sûr quelquefois au français, ainsi le nom *Le Guildo*, en réalité nom breton signifiant « les creux », donne lieu à une légende récente et rocambolesque. Les seigneurs de ce château menaient une vie très déréglée, les gens du pays disaient qu'ils couraient le *guilledou*, par contraction, *Le Guildo*.

On pourrait multiplier les exemples et composer un véritable sottisier de dimension convenable ; contentons-nous de mentionner une dernière interprétation particulièrement « délirante ». Le château de *La Humandaye*, en Plédéliac, aurait été construit par un amiral qui, par nostalgie de ses navigations passées, lui donna la forme d'un navire et l'appela : *Hune en dais*, la hune en forme de dais ! Sans commentaires.

Quand on ne tient pas compte des formes

LES CHAPITEAUX ROMANS DE L'ÉGLISE D'YVIGNAC (COTES-DU-NORD)

Leur symbolisme

Souvent confondu avec Yffiniac, son homologue toponymique, le petit bourg d'Yvignac offre sa charmante tranquillité à 8 kilomètres de Broons et 16 kilomètres de Dinan.

L'été, les touristes qui délaissent les itinéraires encombrés s'arrêtent sur la place — où poussent toujours des ifs — pour visiter l'église Saint-Malo, dont la nef est de style roman. Malheureusement un fenestrage obstrué rend l'église assez sombre et la décoration symbolique des chapiteaux n'en devient encore que plus énigmatique. C'est donc à la lueur d'une lampe de poche ou d'un éclairage approprié qu'il faudra partir à la découverte des chapiteaux de la nef pour essayer d'en déchiffrer le message.

Les sculptures assez frustes, s'il faut croire les guides touristiques, ont été réalisées en gravure méplate. Toutefois l'artiste qui les a exécutées a été inspiré par la tradition celtique, l'art irlandais et a subi des réminiscences de la civilisation gallo-romaine tombée depuis longtemps en décadence. A Yvignac certaines représentations sont emblématiques, d'autres symboliques. Mais il faudra aussi y rechercher une allégorie qui est une forme primaire du symbole.

1. Le serpent domine l'imagerie celtique sur les sculptures et les monnaies, car c'est le symbole des origines et du pré-humain. L'attention est attirée par des figures serpenteuses qui se déroulent sur ce chapiteau : ce sont deux serpents dont l'un se mord la queue. C'est l'*Ouroboros* (du grec *oura* : queue, et *boros* : dévorant). Ce symbole était aussi en usage dans l'ancienne Égypte où il représentait l'Unité, l'Infini et l'Éternité. Le cercle de l'*Ouroboros* est aussi « Le Tout est Un » de l'alchimie. Ce sera l'emblème de la perpétuité dans le temps pour le christianisme, car l'*Ouroboros* associé à la roue donne une idée d'action continue.

2. La spirale n'est pas une nouveauté dans l'ornementation, puisqu'elle figure dans le Corpus des signes qui sont gravés sur les monuments mégalithiques du Morbihan. Les costumes bretons sont aussi brodés en spirales. C'est un motif dérivé de la roue solaire celtique, le *triskèle*, qui est un motif ternaire de la symbolique solaire. La spirale peut être *dextrogyre* (tournant à droite) ou *sinistroyre* (tournant à gauche).

L'entrelacs qui est d'origine crétoise, chaldéenne et égyptienne, sera largement employé en Irlande par l'art de l'enluminure. C'est saint Colomban qui introduira l'art irlandais

en France, aussi l'*Évangile de Charles le Chauve*, qui remonte au 9^e siècle, est orné de nombreux entrelacs.

3. Sculptées sur les deux angles du chapiteau, deux têtes font penser à une représentation bicéphale ou à double visage qui regarde dans toutes les directions. C'est l'incarnation du pouvoir supra-humain de la divinité, Janus, personnage mythique, qui avait toujours présents sous les yeux le passé et l'avenir.

Deux bras croisés ont à leurs mains un nombre de doigts inégal. L'un possède six doigts, c'est le nombre du Soleil, de la naissance de la Vie et de l'Âme, tandis que l'autre, qui a peut-être été mutilée à dessein, n'en a plus que trois. C'est la *Grande Triade* du monde celtique qui est la Force, l'Amour et la Sagesse. Ce nombre est d'ailleurs représenté dans toutes les traditions philosophiques et religieuses.

4. Les deux têtes opposées rappellent toujours la représentation à deux visages décrite au numéro 3. Au centre, un monstre à langue bifide fait plus penser au dragon ou à la *wormure* qu'à un serpent. Ce n'est peut-être qu'une allusion à *Mélusine*. On retrouve d'ailleurs assez souvent cette figuration dans le bestiaire iconographique qui orne nos églises et chapelles. C'est alors le serpent ou le dragon symbolisant le mal et l'ennemi à terrasser qui a toujours gardé sa qualité de symbole de lumière. D'ailleurs, au moyen âge, les crosses des évêques étaient souvent ornées d'un serpent.

5. Un *phallus* entre deux *vulvæ* sont les représentations des signes mâle et femelle de la fertilité ou de la fécondité. On retrouve aussi ces figures emblématiques sur une mosaïque prophylactique qui est conservée au musée de Sousses. Dans quelle mesure l'artiste qui a sculpté les chapiteaux d'Yvignac a-t-il été influencé par cette représentation ? Corseul, cité gallo-romaine, est assez proche, et on peut en déduire qu'au moment où les sculptures furent exécutées, il existait peut-être encore dans quelque villa abandonnée les restes d'une mosaïque dont le modèle et sa signification étaient répandus dans l'Antiquité.

6. Deux *vulvæ* entourent ici un personnage aux bras démesurément longs qui sont terminés par des mains au geste évocateur. Cette représentation symbolise la chasteté ou la continence masculine, par opposition aux motifs de la figure précédente. D'autre part, ce n'est peut-être que l'attitude d'une statuette antique qui aurait eu la même signification symbolique.

Nous remercions sincèrement M. l'abbé Gabriel Bastet, curé d'Yvignac, qui nous a autorisé à effectuer les prises de vues des chapiteaux et mis à notre disposition l'installation électrique de l'église pour nos projecteurs.

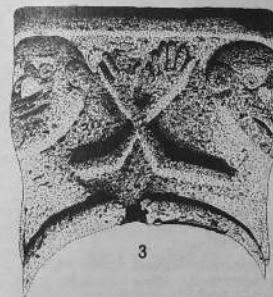
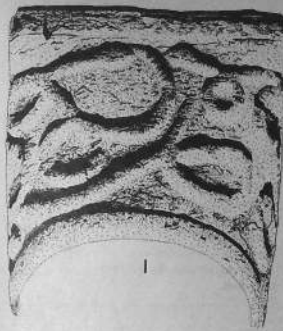
Yannig GUYADER.

FANTAISIES TOPONYMIQUES EN COTES-DU-NORD

(Suite de la p. 11.)

anciennes des noms de lieux, de leur prononciation actuelle, de la situation géographique de l'endroit — quelques-unes des exigences fondamentales de la toponymie — on aboutit facilement à des résultats aussi extravagants.

Guillaume BÉCHARD.



Y. Guyader 1970

Président de tribunal honoraire, éminent juriste, H. Corbes est, à nos yeux, l'un des meilleurs représentants de l'intellectualisme breton.

Rien de ce qui touche à la Bretagne ne lui est inconnu, excellent linguiste, il a su pénétrer les arcanes de notre langue régionale; il a même collaboré à la rédaction du dictionnaire franco-breton de François Vallée dont il a évoqué la vie et l'œuvre.

Parmi toutes les disciplines qui le sollicitent, nous avons l'impression que la musique occupe une place de choix. Il joue du piano et chante fort bien.

Il a écrit de nombreux articles sur la musique bretonne qu'il connaît à fond. La plupart en ont été publiés dans le *Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* dont il fut le président avant de prendre sa retraite à Saint-Malo.

Voici, entre autres, quelques titres de ses œuvres que l'on peut consulter au siège de la *Société d'Emulation*, 9, rue du 71^e-R.-I. à Saint-Brieuc :

Les airs de Barzaz-Breiz (1936) - *Les vieux instruments de musique celtique* (1937) - *La musique bretonne aux 17^e et 18^e siècles* (1938) - *Historique du grand orgue de la cathédrale de Saint-Brieuc - Bourgault-Ducoudray et le folklore musical breton* (1942) - *Les intervalles étrangers à la gamme tempérée* (1950) - *La chanson populaire bretonne au 20^e siècle et son avenir* (1953) - *La polyphonie dans la musique populaire instrumentale* (1954) - *Une œuvre d'art de Liszt éditée en Bretagne - Des notes sur les mélodies populaires de haute Bretagne*, etc.

L'orgue n'a point de secrets pour H. Corbes, mais son activité s'applique à bien d'autres sujets et ses relations à l'étranger sont nombreuses et éminentes. Connaissant le suédois, il a des amis en Scandinavie, ce qui lui a permis de découvrir une traduction du Barzaz-Breiz.

À notre demande, il a bien voulu écrire pour *Ar Falz* une série d'articles sur la musique bretonne. Espérons que sa retraite sera longue et toujours fructueuse.

A. L. D.

HISTOIRE DE LA BRETAGNE ET DES PAYS CELTIQUES (1)

Un ouvrage attendu de tous les éducateurs bretons vient de paraître sous la signature de notre ami Per Honoré, professeur à Morlaix et animateur de la revue *Skol Vreiz*, dont le renom s'étend à chaque publication.

Grâce à de nombreuses photographies et à des cartes appropriées, P. Honoré nous confirme dans l'opinion que toute œuvre didactique doit être comprise d'emblée par la juxtaposition de textes courts, suffisamment clairs, et de documents graphiques évocateurs.

À partir de cette synthèse, les maîtres pourront se perfectionner à bon escient sans risque de s'égarer.

(1) *Skol Vreiz*, Run-Avel, Le Pilon, 29 N, Plourin-Morlaix.

MORVAN LEBESQUE

Comment peut-on être Breton ? tel est le titre de l'ouvrage que publia Morvan Lebesque peu avant sa mort. Ce livre plein de verve, de sincérité et d'érudition est un acte de piété à l'égard de la Bretagne. Répudiant tout séparatisme stérile, l'auteur souhaite qu'un grand effort soit accompli pour redonner aux Bretons le sens de leur originalité afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans le monde moderne.

Lors de sa conférence à Saint-Brieuc, il voulait bien visiter notre salle de travail où il reconnut, d'entrée, Yann Sohier dont la photo est un hommage à ce devoué précurseur.

Nos diverses activités l'intéressèrent au plus haut point et nous devions poursuivre nos relations à peine ébauchées.

Sa disparition subite et prématurée, nous l'avons profondément ressentie, et nous prions M^{me} Lebesque, si simple, si présente, si active, de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

Nous les transmettons également à ses amis du *Canard Enchaîné*.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE BRETONNE

Le décret du 10 juillet 1970, publié au *Journal officiel* du 21, modifie la deuxième phrase de l'article 9 de la loi Deixonne (11-1-1951). Désormais les points obtenus au-dessus de la moyenne compteront pour l'admission au baccalauréat.

Mais cette mesure n'est qu'un début; il va falloir organiser les cours de façon régulière, former des maîtres et introduire dans l'enseignement des éléments de civilisation régionale (histoire, géographie, art...). Une lutte d'un siècle aboutit donc, enfin, à quelque chose de positif. Nous ne comprenions pas l'hostilité de certains milieux intellectuels et nous pensions, parfois, qu'ils avaient des raisons profondes, vitales, dont nous ne sentions pas la valeur.

Or le hasard a voulu que nous en prenions connaissance et nous sommes sincèrement déçus pour nos adversaires.

Nous reviendrons plus tard, le cas échéant, sur cette argumentation bénéfique pour notre cause.

Que les étudiants se lancent donc de tout leur cœur dans l'étude de la civilisation celtique; aucune argutie intellectuelle, sociologique ou patriotique ne peut prévaloir contre l'appel de leur cœur et de leur esprit.

A. L. D.

Du bilinguisme où me maintenait contre la facilité et ma propre paresse la vigilance de mes parents, il faut d'abord dire qu'il est, pour un jeune enfant, un irremplaçable apprentissage de la différence. Plus vite que la plupart des enfants, j'ai appris qu'il n'est pas possible de s'adresser n'importe comment à n'importe qui.

Mona SOHIER,
Agrégée de l'Université.

Voici quelques années, je terminais des *Propos philatéliques* dans ce bulletin par l'espoir de voir se multiplier les émissions de timbres sur notre beau pays de Bretagne, aussi bien pour commémorer nos célébrités régionales que pour faire connaître nos sites et nos monuments.

Cette espérance n'a malheureusement pas eu beaucoup de suite. En effet, peu nombreux sont les timbres parus, et dans ce lot, absence complète des Côtes-du-Nord. Il semblerait qu'après le Radôme mis en vedette par des timbres, notre département n'aurait plus rien à faire voir au monde entier. Car le timbre est bien l'émissaire portant sur toute la planète la connaissance de chaque pays.

Énumérons rapidement les nouveautés : le 1 F, *Alignements de Carnac* (10-7-1965); le 1 F, *Le Nouveau-Né*, de Georges de La Tour, dont la célèbre toile se trouve au musée de Rennes; le 1,50, *Morlaix* (10-6-1967); le 0,75, *La Baule* (juillet 1967); le 0,60, *Une marinière de la Rance* (3-12-1969); le 0,40, *Alain-René Lesage* (4-5-1968), le grand écrivain né à Satzeaux; le 0,25, 50^e anniversaire de la première liaison postale régulière par avion *Paris-Saint-Nazaire* (17-8-1968); le 1,15, *La Trinité-sur-Mer* (15-2-1969).

Cela fait en tout huit timbres sur quatre ans environ. C'est peu, mais il faut dire que de tous les coins de France, les demandes d'émissions sont nombreuses. Il paraît en moyenne de cinquante à soixante timbres par an. Si l'on déduit les timbres à figures courantes de grande consommation, que l'on doit commémorer, quelques grands événements internationaux (lutte mondiale contre certaines maladies, les jeux sportifs mondiaux, les deux timbres *Europa*, les *Croix-Rouge*, etc.), il ne

reste plus un grand nombre de demandes à satisfaire.

Puissent ces lignes être lues par des personnes bien placées au ministère des Postes et Télécommunications! Pensez un peu à nos Côtes-du-Nord! Les sites et les monuments de notre département sont nombreux et dignes d'être connus du monde entier. Espérons pour les années à venir.

Je veux dire deux mots au sujet de l'organisation des sociétés philatéliques en Bretagne. Notre groupement continue son activité; chaque année, un congrès a lieu dans une ville de Bretagne, notamment à Saint-Brieuc en 1968, Lannion en 1970; en même temps se tient une exposition régionale.

Notre Club philatélique briochin a remporté définitivement la coupe du Rotary-Club de Vannes. Actuellement nous avons la coupe de l'O.R.T.F. depuis deux ans, à égalité avec la Société philatélique de Rennes. Que va-t-il se passer en 1971? Une des deux organisations peut la gagner définitivement.

En dehors du chef-lieu, Lannion et Guingamp possèdent des sociétés philatéliques actives. Je ne peux que demander aux amis philatélistes de *Mouez ar Vro* de rallier les rangs de ces sociétés. L'on y rencontre des philatélistes toujours prêts à renseigner les débutants, à leur donner des conseils, à confronter les recherches, à trouver, par l'échange, des timbres que l'on ne possède pas, à connaître les nouveautés de France et du monde entier.

Pour terminer, j'espère pouvoir donner de bonnes nouvelles sur la philatélie en Bretagne, dans les prochaines années.

Gustave BIOT,
Président d'honneur
du Club philatélique briochin.

OFFICE DE RADIODIFFUSION - TÉLÉVISION FRANÇAISE

La délégation régionale de Rennes nous fait connaître son intention d'ouvrir une rubrique régulière dans ses éditions du *Journal parlé*, concernant la presse bretonne.

Le *Collège Breton* est invité à transmettre sa revue *Mouez ar Vro* à chaque publication. Nous en remercions vivement l'O.R.T.F.

BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre *Lex noms de lieux celtiques*, M. le professeur F. Falc'hun vient de publier, en collaboration avec B. Tanguy, une deuxième série concernant les *hautsurs*. Prix : 18 F. Éditions Armoricaines, 26, rue de Fougères, 35 - Rennes. C.C.P. 1-936-59, Rennes.

Première série : *Vallées et plaines*, 15 F. Même adresse.

TRISTAN LE FOU

Où va ce barde errant
A travers monts et landes?
Où va ce revenant
En quête de Brocéliande?

Tristan de Loonois
Revient-il parmi nous
Aussi triste qu'un roi
Dépossédé de tout?

Où va ce chevalier
Qui préfère la lyre
À l'épée au côté?
— Nul ne saurait le dire.

Tristan de Loonois
Revient-il parmi nous
Chanter encore une fois
Pour qui l'a rendu fou?

Guillemette LAVANANT.

(Prix de poésie.)

MARO - AMZER

Eur wezenn beupli
Gand he holl deliou dindani,
Nemed unan he deus nijet,
Evel eur hoz valafenn vrevet,
Beteg dindan eur gistinenn,
Paourkêz medalenn velenn
War draou louz ha melget !

Eur gaer a wezennig
Gwisket ganti eur vantellig
Ru ken na oa ru.
Da ledi dezi he deliou a bep tu
E savas eur barr-avel rust ha taer
A ziframmas meur a dra gaer,
Paourkeiz traou difretet !

Diou goulmig sioul ha kleret
War eun tamm brank horjellet.
Eur chaseer, paotr dizoursi,
Gand e labour sod ha kri.
An tenn, zouden, a strakas,
Hag eñ, 'n e hodell a bakas
Ar paourkeiz loenigou toullet !
Neuz ar maro, a beb tu, a weler,

Ne'o netra ken an diskarr-amzer.
Kloh an Anaon o son
Em halon a gav hekleuiou don.
Ha gand c'houez c'houero ar hryzantem
E teuan da soñjal e « requiem »
Kerent ha mignonned tremenet.

Ernest LE BARZIG.

DRIDI MOR

*Me zo ganet e Breiz Izel
Neun ti koz bihan ha brao
Harpet stard ouz troad eur rohell
En disheol ar pin hag ar skao
Ar mor en-deus pep tra dismantret
Beuzet ma mamm, lazet ma c'hoar.
Daerou kriz me am eus skuillet
En disheol mein braz ar halvar*

*Hag ar mor bepred henn karan
Pa vez sioul evel pa groz,
Plijoud'ra din selled outan
En disheol lanneier ar roz.
War an tevenn me am eus kavet
An hini a garis kerkent.
He halon he deus din roet
En disheol eur garreg divent.*

*Daoulagad glaz merhig ar mor
A zo tener ha lirzin
Pa ven skuiz, pegen kaer goudor
En disheol he bleo liou bezin !
D'ar mor ni a zo gwir vugale.
Ni a vo kavet eun deiz bennag
Beuzet an eil hag egile
En disheol relegou or bag !*

Evni Penn ar Hoad
(Ton savet gand F. Danno.)

L'ILE AUX OISEAUX

Pardon de vous troubler près de votre retraite,
Fous de Bassan hautains, mouettes, guillemots,
Nous guettons dans le vent vos cris, vos
[« maîtres-mots »,
Mais non par vanité, ni par quête indiscrete.

Macareux courts et vifs, ricochant sur l'eau
[grise,
Goélards aux aguets épars sur les récifs,
Petits pingouins silencieux et attentifs,
Cormorans noirs plongeant sur l'innombrable
[prise...

Ah ! nous avons besoin de vous pour nous
[comprendre.

Ah ! vous ne savez pas ou bien le savez-vous ?
Comme nous, les humains, essayons de nous
[tendre.

Vers le secret perdu qui nous sauverait tous !
Notre cœur sans élan et notre corps sans ailes
Ont connu vos leçons et se souviendront
[d'elles.

Jeanne BLUTEAU.

(Prix littéraire de la Côte de Granit rose.)

AR WENANENN

Nij ha nij ô gwenanenn
Er bleuñv, er bleuñv !
Nij ha nij ô gwenanenn
Er vleunienn.
War da lost ha war da benn
Er bleuñv, er bleuñv !
War da lost ha war da benn
Er vleunienn.

Lip ha lip ar saourenn
Er bleuñv, er bleuñv !
Lip ha lip ar saourenn
Er vleunienn.
Skrap ha skrap ar bleud melen
Er bleuñv, er bleuñv !
Skrap ha skrap ar bleud melen
Er vleunienn.

Dastum mad da aluzenn
Er bleuñv, er bleuñv !
Dastum mad da aluzenn
Er vleunienn.
Mel alaouret da viken
Er bleuñv, er bleuñv !
Mel alaouret da viken
Er ruskenn !

Alice LAVANANT.

An hini a ra tan plouz ne gav nemed moged.
Fallañ kammed eo hini an treuzou.
Labour ar beure a zo aour ennañ.
Pa vezer o fritañ, e c'hoarzer.
Pa vezer o pèañ, e oueler.
N'ez eus koz botez na gav he farez.
Beteg ar wech diwezañ ez a ar pod d'ar
[feunteun.